

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le fabricant

ANSELL HEALTHCARE EUROPE N.V.
RIVERSIDE BUSINESS PARK, BLOCK J
BOULEVARD INTERNATIONAL 55
B-1070 BRUSSELS
BELGIUM

déclare sous sa seule responsabilité que l'EPI décrit ci-après :

Kimtech™ Polaris™ Xtra Nitrile Gloves

Applicable à compter du : [2026/05/27]

**EPI destiné à la protection contre les risques de catégorie
III**

EN ISO 374-1:2016
Type B



JKOPT

EN ISO 374-5



VIRUS

est en conformité avec les dispositions du règlement (UE) 2016/425 et les normes EN ISO 21420:2020, EN ISO 374-1:2016+A1:2018, EN ISO 374-5:2016 et est identique à l'EPI soumis à l'examen UE de type (Module B, Annexe V du règlement), en vertu du numéro de certificat 2777/24634-03/E00-00 émis par l'organisme notifié :

SATRA TECHNOLOGY EUROPE LTD (2777)
BRACETOWN BUSINESS PARK, CLONEE, DUBLIN 15
DUBLIN
IRELAND

et doit se soumettre à la procédure établie dans l'Annexe VII (Module C2) du Règlement, sous la supervision de l'organisme notifié :

SATRA TECHNOLOGY EUROPE LTD (2777)
BRACETOWN BUSINESS PARK, CLONEE, DUBLIN 15
DUBLIN
IRELAND

Guido Van Duren
Director - Regulatory affairs
Ansell

Lieu : Bruxelles
Date : 2026/05/27

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le fabricant

ANSELL HEALTHCARE EUROPE N.V.
RIVERSIDE BUSINESS PARK, BLOCK J
BOULEVARD INTERNATIONAL 55
B-1070 BRUSSELS
BELGIUM

déclare sous sa seule responsabilité que l'EPI décrit ci-après :

Kimtech™ Polaris™ Xtra Nitrile Gloves

Applicable jusqu'au : [2026/05/26]

**EPI destiné à la protection contre les risques de catégorie
III**

EN ISO 374-1:2016
Type B



JKOPT

EN ISO 374-5



VIRUS

est en conformité avec les dispositions du règlement (UE) 2016/425 et les normes EN ISO 21420:2020, EN ISO 374-1:2016+A1:2018, EN ISO 374-5:2016 et est identique à l'EPI soumis à l'examen UE de type (Module B, Annexe V du règlement), en vertu du numéro de certificat 2777/24634-02/E00-00 émis par l'organisme notifié :

SATRA TECHNOLOGY EUROPE LTD (2777)
BRACETOWN BUSINESS PARK, CLONEE, DUBLIN 15
DUBLIN
IRELAND

et doit se soumettre à la procédure établie dans l'Annexe VII (Module C2) du Règlement, sous la supervision de l'organisme notifié :

SATRA TECHNOLOGY EUROPE LTD (2777)
BRACETOWN BUSINESS PARK, CLONEE, DUBLIN 15
DUBLIN
IRELAND

Guido Van Duren
Director - Regulatory affairs
Ansell

Lieu : Bruxelles
Date : 2024/10/23